

Enquête modularisation



RÉSULTATS



La modularisation ?



- Le découpage en modules pour l'attribution de crédits (ECTS) concerne 5 BTS, 2 tertiaires et 3 STI
 - Commerce international à référentiel commun européen
 - Transports et prestations logistiques
 - Bâtiment
 - Conception et réalisation de systèmes automatiques
 - Travaux publics
- Mise en place pour la session 2013 jusqu'à la session 2015

Organisation



- Il s'agit de l'organisation des enseignements dispensés en unités de formation (UF), subdivisées en modules de formation (MF), chacun permettant l'obtention d'un nombre défini d'ECTS (European Credits Transfer System, cf. le référentiel de formation).
- Le découpage en modules des unités de formation ne remet pas en cause le référentiel de certification.
- L'obtention du diplôme permet l'acquisition de 120 ECTS (décret de 2007).
- A chaque module est attribué un contingent d'heures, variable selon les BTS.
- Ainsi, en LVE : BTS industriels/CRSA : 6 X 20h sur 2 ans –
BTS Tertiaires/CI : 8 X 27 h sur 2 ans pour chaque langue.

Résultats de l'enquête



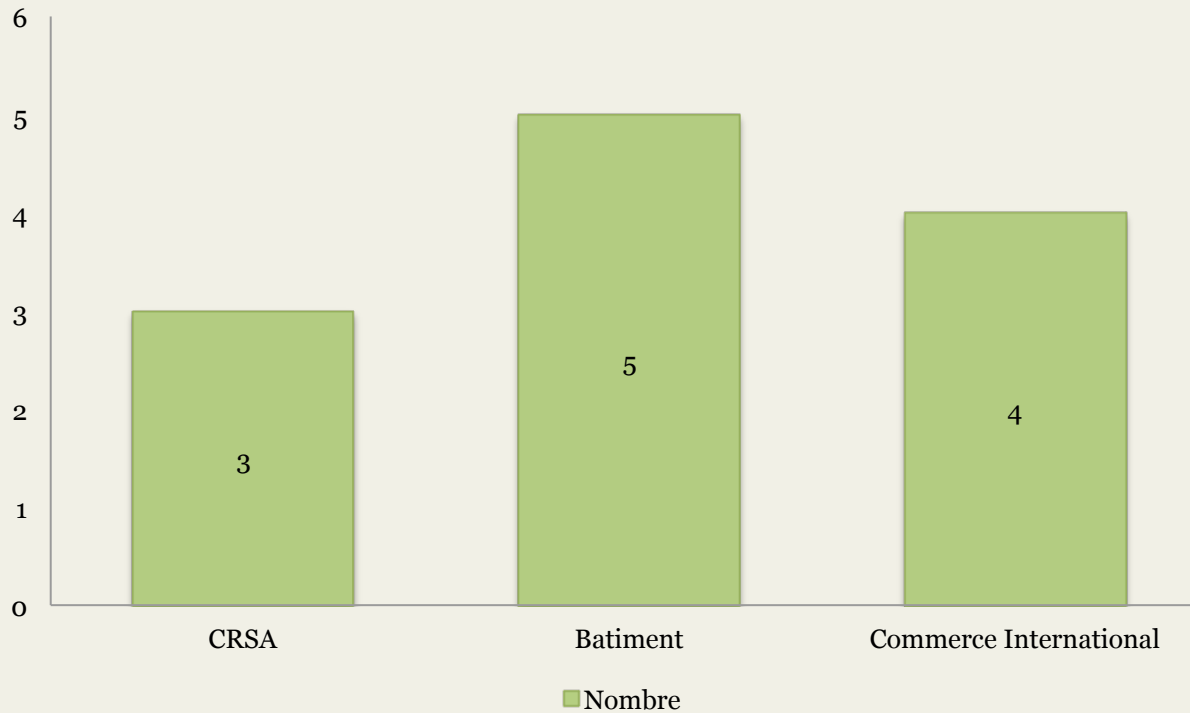
Répartition des réponses à l'enquête



Résultats de l'enquête



BTS concernés



Aspects positifs



- permet de faire le point et d'assurer une continuité pédagogique en évitant les trous dans le référentiel
- « La modularisation m'a permis de réfléchir à ma pédagogie et m'a permis une nouvelle approche de la formation (notamment de l'évaluation) et de la formation en projet. »
- la correspondance des ECTS avec les universités qui permettent aux étudiants d'avancer avec moins de contraintes sur les cycles universitaires
- une dimension pédagogique plus structurée puisque les enseignements sont découpés et permettent une démarche plus professionnelle
- simplification de l'apprentissage par rapport aux épreuves terminales précédentes qui étaient trop lourdes (CRSA)

Aspects négatifs



- Très chronophage, surtout pour le coordonnateur qui met en place le système (planning général et hebdomadaire). Pas de temps de concertation intégré dans les services
- Besoin de beaucoup de réunions de mise au point.
- Transfert de la gestion administrative vers le professeur coordonnateur
- Contraintes très fortes sur les emplois du temps des enseignants. Annualisation des services des enseignants.
- Impossible à gérer si mise en place de la modularisation dans deux niveaux de formation différents
- Il serait préférable que les horaires prévus soient laissés à l'initiative de l'établissement et des enseignants (liberté pédagogique).

Aspects négatifs



- Il y a trop de modules. Avec les ECTS, il faut évaluer tous les modules, ceci impose donc de mettre en place un trop grand nombre d'évaluations au détriment de la formation. La formation n'est plus lisible pour les étudiants. Trop découpée. Les étudiants sont perdus.
- Beaucoup de travail pour l'attribution des ECTS et aucun intérêt pour les étudiants
- AP payé en HSE, donc pas d'HSA, donc la paye baisse pendant les périodes de stage, pas de pondérations
- Stress important
- Les ECTS n'ont aucun impact pour l'orientation futur des étudiants, s'ils se réorientent, ils doivent recommencer les parcours
- Impossible d'évaluer tous les ECTS et conserver assez de temps de formation (BTS CIRE)
- Pas adaptés aux élèves de BTS

Bilan



- 7 collègues jugent le dispositif négatif
- 9 pensent qu'il ne faut pas le généraliser
- L'aspect le plus positif concerne la lisibilité de la formation qui s'est accrue pour beaucoup de répondant
- L'aspect le plus négatif concerne la mise en œuvre qui est très chronophage
- Le dispositif ECTS est considéré par 10 répondants comme inutile pour les étudiants.